

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org

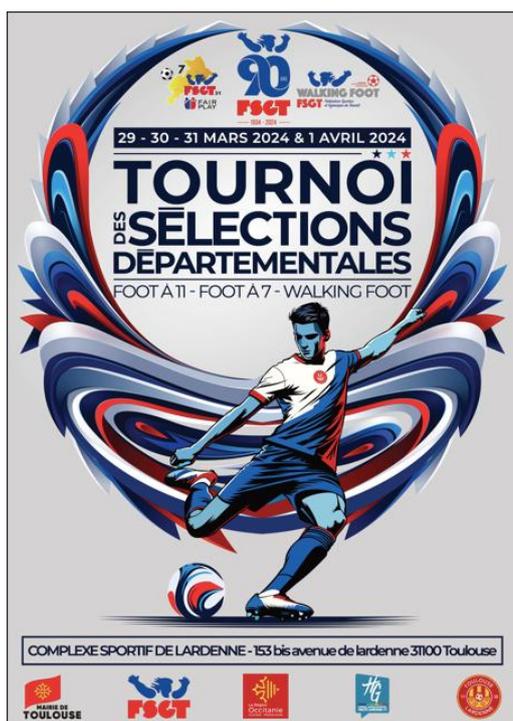


12 MARS 2024

N° 27

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

SOMMAIRE

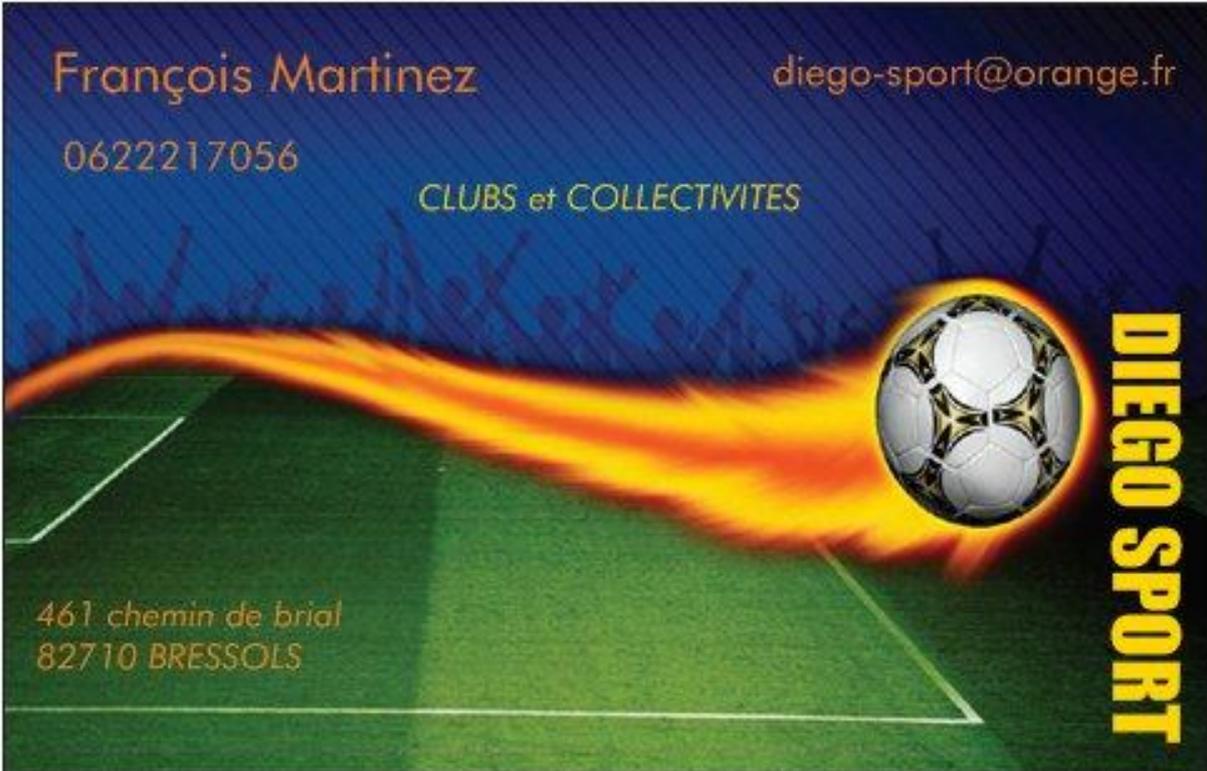


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats semaine 10,
- Sportivité semaine 10,
- Sanctions,
- Trésorerie,
- Matches de rattrapage,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 12 à 14,
- Jeu.

SAISON 2023 - 2024

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez

0622217056

diego-sport@orange.fr

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 11 mars 2024.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE-BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

③ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à **régler impérativement avant** le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑤ REDACTION ET ENVOI FEUILLE DE MATCH

Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée. Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

① La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

② Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

③ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que **les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

D'autre part, le **gardien de but** (quelque soit son numéro de maillot), **doit être inscrit sur la première ligne**.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

⑥ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

① Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne

correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑦ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

La licence **en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

ATTENTION: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée.

Alors, prévenez vos joueurs.

⑧ COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le **lundi qui suit la rencontre, avant midi**.

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

9 PRECISIONS REGLEMENT

↳ RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

↳ LES BALLONS:

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement** :

ART 14 - § D : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

↳ RAPPORT SUITE A EXCLUSION:

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur** (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport.**

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

L'envoi de rapport par courrier électronique ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la " **boîte mail du joueur sanctionné** ".

10 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7
4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11
D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

①① REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

①② FORFAITS

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : commissionfoot11@31.fsgt.org**.

Si le **forfait est décidé le jour du match**, avertissez-nous par téléphone :
Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.

INFORMATION LICENCES



VOUS NE POUVEZ PLUS FAIRE DE DEMANDES DE LICENCE.



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS
(A régulariser impérativement avant date notée)

INTERNAT FC	Manque carton blanc du joueur ROLLIN Gautier Disqualification du joueur depuis le 04/12/2023
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur RABENJAMINA Frédéric (AS EOM Basket) Autorisation du club Basket => OK Disqualification du joueur depuis le 12/02/2024

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission (06 37 29 61 49).

RESULTATS SEMAINE 10

SEMAINE 10 DU 04/03/2024 AU 09/03/2024

Coupe de France Auguste Delaune : 1/8^{èmes} de finale

ASC VITRY (94)	6	-	4	PASPORT	
----------------	---	---	---	---------	--

Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : 1/8^{èmes} de finale

AS MATRA	2	-	2	SAINT-ALBAN	
Tirs au but	3	-	4		
FC CANTOU'LOUSAIN	5	-	1	INTERNAT FC	
LES SHADOCKS DE SEILH	4	-	5	FC POTO	
NIMBA OT	4	-	1	FORZA VIOLA FC	
MECAP FC	3	-	3	TOULOUSE SA	
Tirs au but	6	-	5		
USEMA COLOMIERS	1	-	3	PASPORT	
CHIPIRONS O.	6	-	0	LES VIEILLES CANAILLES	
ASC CNES	2	-	4	AS DRT	

Coupe de Printemps : 1/8^{èmes} de finale

SB FC LAUNAGUET		Remis		ASCA	
ATHLETICO TOLOSA A	1	-	3	ATHLETICO TOLOSA B	
AJ SAINT-EXUPERY		Remis		BELLA BARBARIANS (foot 7)	
FC BALEC	2	-	1	VIOLA UNITED (foot 7)	
LABEGE INTER FC		Remis		CONFLUENT LP	
FREESCALE	0	-	3	FC POTO (foot 7)	
ASFP LUSITANOS		Remis		IO TEAM	
SOPRA STERIA FOOT		Remis		BLS 31(foot 7)	

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel Semaine 8 ET 9: Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 10

DEUX sorties temporaires et **DIX** avertissements pour **ONZE** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre USEMA COLOMIERS / PASPORT du 06/03/2024 - Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin - 1/8^{ème} finale :

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 16/11/2023
(ART 32 - §B - f),

SOUM Jérémy, licence n° 0317919, (USEMA COLOMIERS)
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 18/03/2024.

Rencontre NIMBA OT / FORZA VIOLA FC du 07/03/2024 - Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin - 1/8^{ème} finale :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 29/01/2024
(ART 32 - §B - f),

YANSANE Mohamed, licence n° 0440218, (NIMBA OT)
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 18/03/2024.

TRESORERIE

Les clubs : AS MATRA, NIMBA OT & TOULOUSE SA doivent régulariser leur situation financière (licences) **de toute urgence auprès du comité** et ce **avant fin mars**, faute de quoi leurs résultats depuis début de saison ne seront pas homologués et leurs matchs seront considérés perdus.

Nous comptons sur votre diligence.

MATCHS DE RATRAPAGE

Vous avez tous remarqué que nous accumulons les rencontres en retard. De ce fait, et si nous voulons terminer la saison dans les temps, nous allons être obligés de programmer des matchs pendant les deux semaines de vacances scolaires.

Il se pourrait aussi que nous soyons obligés de vous faire jouer deux rencontres dans la même semaine en fin de saison.

Nous vous indiquerons les rencontres prévues à ces périodes dans le prochain bulletin.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 12 DU 18/03/2024 AU 22/03/2024

Division : Honneur - Journée 13 retour

ATHLETICO TOLOSA A IO TEAM

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion - Journée 13 retour

CHU TOULOUSE AS ST-LOUP-CAMMAS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 13 DU 25/03/2024 AU 29/03/2024

Division : Excellence - Journée 11 retour

TOULOUSE SA ATHLETICO TOLOSA B

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Honneur - Journée 14 retour

ATHLETICO TOLOSA A FREESCALE
NIMBA OT IO TEAM

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion - Journée 14 retour

AS EVOTEC SOPRA STERIA FOOT
CHU TOULOUSE VIEILLES CANAILLES

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Trophée de l'amitié

SHADOCKS DE SEILH AS DRT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade.

ASC CNES : Ramonville(Hb) : Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne.

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) : Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) : route de Pompertuzat - Deyme.

LABEGE INTER FC : Pompertuzat (Hb) : Complexe sportif - rue de l'Escoulier - Pompertuzat.

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - Entrée par chemin de la Palanque

ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

AS MATRA : Balma (Hb) : Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas : Complexe sportif - 62 chemin de Pontous

TERRAINS TOULOUSAINS : Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.

Information de la mairie

" A L'ATTENTION DES UTILISATEURS DE LA BASE DE LA RAMEE

Bonjour,

Merci de prendre note que la borne Guilhermy (côté cratère) est actuellement fermée.

Nous vous remercions d'accéder à la base de loisir par l'entrée côté manège.

L'accès aux équipements sportifs devra se faire à pied depuis le parking du manège.

Comptant sur votre compréhension.

Cordialement .



La problématique de plus en plus importante avec la mairie de Toulouse et les terrains nous conduit à modifier certaines programmations de rencontres. Vérifiez bien les dates et horaires de vos rencontres paraissant dans chaque bulletin (il se peut que cela varie d'un bulletin à l'autre). Nous nous en excusons mais nous faisons de notre mieux avec les possibilités que nous avons. Merci pour votre compréhension.

SEMAINE 12 DU 18/03/2024 AU 22/03/2024

Division : Excellence - Journée 10 retour

ATHLETICO TOLOSA B	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	20/03	20h15
FC CANTOU'LOUSAIN	FC POTO	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	22/03	20h00
FORZA VIOLA FC	MECAP FC	Stadium B.Taton Syn	Je	21/03	20h15
PASPORT	TOULOUSE SA	Remis			

Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour

SAINT-ALBAN	LABEGE INTER FC	St Alban Coudon Hb	Lu	18/03	20h30
AJ SAINT EXUPERY	AS MATRA	Balma Latécoère Hb	Je	21/03	20h30
SHADOCKS DE SEILH	ALTRAN FOOT	Seilh Synthé	Ve	22/03	20h45

Exempt : ASC CNES



ASC CNES a une rencontre de programmée

Division : Honneur - Journée 13 retour

ATHLETICO TOLOSA A	IO TEAM	La Ramée St	Je	21/03	19h45
NIMBA OT	ASFP LUSITANOS	St Alban Coudon Hb	Me	20/03	20h30
AS DRT	FREESCALE	Sordelo Hb	Je	21/03	19h45
INTERNAT FC	FC BALEC	Fenouillet Plage Hb	Lu	18/03	20h00

Exempt : SB FC LAUNAGUET

Division : Promotion - Journée 13 retour

AS MATRA 2	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Me	20/03	19h45
CHU TOULOUSE FC	AS ST LOUP CAMMAS	Lardenne Synthé	Me	20/03	19h45
VIEILLES CANAILLES	CHIPIRONS O.	Fenouillet Collège Syn	Me	20/03	20h00
CONFLUENT LP	ASCA	Pinsaguel Hb	Lu	18/03	20h30

Exempt : AS EVOTEC

Match de la Sélection

ASC CNES	SELECTION FSGT 31	Ramonville Hb	Ma	19/03	19h45
----------	-------------------	---------------	----	-------	-------

SEMAINE 13 DU 25/03/2024 AU 29/03/2024

Division : Excellence - Journée 11 retour

TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA B	La Ramée St	Ma	26/03	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	MECAP FC	Muret Auriol Synthé	Lu	25/03	20h00
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Me	27/03	19h45
FORZA VIOLA FC	FC POTO	Stadium Taton Syn	Je	28/03	20h15

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour

ALTRAN FOOT	ASC CNES	Blagnac Baradels Syn	Je	28/03	21h00
AS MATRA	SAINT-ALBAN	St Alban Coudon Hb	Lu	25/03	20h30
LABEGE INTER FC	AJ SAINT EXUPERY	Deyme Hb	Me	27/03	20h00

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

Division : Honneur - Journée 14 retour

ATHLETICO TOLOSA A	FREESCALE	La Ramée St	Je 28/03 19h45
SB FC LAUNAGUET	FC BALEC	Launaguet Hb	Lu 25/03 20h00
ASFP LUSITANOS	INTERNAT FC	Joué le 21/02	
NIMBA OT	IO TEAM	La Ramée St	Ve 29/03 19h45

Exempt : AS DRT



INTERNAT FC et ASFP LUSITANOS ont une rencontre de programmée

Division : Promotion - Journée 14 retour

AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Je 28/03 19h45
CHU TOULOUSE FC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo Hb	Me 27/03 19h45
AS ST LOUP CAMMAS	ASCA	St Loup Cammas Hb	Je 28/03 20h15
AS MATRA 2	CONFLUENT LP	Balma Latécoère Hb	Je 28/03 20h30

Exempt : CHIPIRONS O.

Trophée de l'amitié

SHADOCKS SEILH AS DRT Annulé

RATTRAPAGE

Division : Honneur - Journée 8 aller (remis du 18/12/23)

INTERNAT FC	ASFP LUSITANOS	Fenouillet Plage Hb	Lu 25/03 20h00
-------------	----------------	---------------------	----------------

SEMAINE 14 DU 02/04/2024 AU 05/04/2024

Division : Excellence - Journée 12 retour

FC POTO	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé	Ve 05/04 20h00
USEMA COLOMIERS	FC CANTOU'LOUSAIN	Capitany Synthé	Me 03/04 20h15
TOULOUSE SA	FORZA VIOLA FC	Stadium Taton Syn	Je 04/04 20h15
PASPORT	MECAP FC	Sordelo Hb	Je 04/04 19h45

Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour

ASC CNES	LABEGE INTER FC	Ramonville Hb	Ma 02/04 19h45
AS MATRA	SHADOCKS DE SEILH	A définir	
ALTRAN FOOT	AJ SAINT-EXUPERY	Blagnac Baradels Syn	Je 04/04 21h00

Exempt : SAINT-ALBAN

Division : Honneur - Journée 15 retour

ATHLETICO TOLOSA A	AS DRT	Lardenne Synthé	Me 03/04 19h45
IO TEAM	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Me 03/04 19h45
ASFP LUSITANOS	FC BALEC	St Alban Coudon Hb	Me 03/04 20h30
FREESCALE	NIMBA OT	A définir	

Exempt : INTERNAT FC

Division : Promotion - Journée 15 retour

AS ST LOUP CAMMAS	CHIPIRONS O.	St Loup Cammas Hb	Je 04/04 20h15
AS EVOTEC	VIEILLES CANAILLES	A définir	
ASCA	SOPRA STERIA FOOT	Beaupuy Hb	Me 03/04 20h15
AS MATRA 2	CHU TOULOUSE FC	Balma Latécoère Hb	Je 04/04 20h30

Exempt : CONFLUENT LP

JEU

Pour vous faire passer cette petite trêve dans la dilettante, nous vous proposons un petit jeu de logique pour vous amuser : un " LOGIGRAMME ". Comment jouer ?

Un logigramme est une enquête à résoudre sous la forme d'une grille à remplir. Le jeu propose une introduction à l'énigme et donne des **indices**. Il vous suffit de reporter dans les cases de la grille les informations fournies par ces indices et les déductions obtenues. Complétez alors en toute logique le tableau en bas de la grille. Un logigramme est basé sur le bon sens.

Voici l'énigme : " LES VAINQUEURS "

Ce jeu n'est qu'une pure fiction pour vous divertir. Toute ressemblance avec des équipes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.

Voilà l'occasion de se remémorer les différents vainqueurs de nos compétitions. A vous de trouver quels clubs ont gagné chaque compétition, en quelle année, et quelle était la couleur de leurs maillots.

Indice 1 : Lardenne a gagné la coupe de Printemps, avant 2023.

Indice 2 : L'équipe qui a gagné la coupe de Haute-Garonne en 2019 ne jouait ni en blanc, ni en rouge.

Indice 3 : L'équipe vainqueur de la coupe Occitane l'a gagné un an après celle qui a gagné le championnat, mais un an avant celle qui jouait en vert.

Indice 4 : L'équipe qui jouait en jaune a gagné son trophée un an plus tard que celle qui a gagné la coupe de la Haute-Garonne.

Indice 5 : Tournefeuille a gagné son trophée en 2022. Cette équipe ne jouait pas avec des maillots de couleur blanche.

Indice 6 : Muret a gagné son trophée deux ans avant Beauzelle, qui n'a pas gagné le championnat.

Pour vous aider à démarrer :

Grâce à l'indice 1, on peut inscrire **O**, pour **OUI**, en H4 (et donc en toute logique **N** pour **NON** en H1, H2, H3, H5, F1, G1, I1, J1). Ainsi que **N**, pour **NON**, en E4 et E13.

De même, l'indice 2 nous permet d'inscrire **O** en A12, et ainsi de suite.

BONNE RECHERCHE !!!!!!!

			ANNEE					COMPETITION					COULEUR MAILLOTS				
			2019	2020	2021	2022	2023	Championnat	Coupe Haute-Garonne	Coupe Printemps	Coupe Occitane	Challenge Sportivité	Jaune	Bleue	Rouge	Verte	Blanche
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
EQUIPE	Tournefeuille	1								N							
	Beauzelle	2								N							
	Colomiers	3								N							
	Lardenne	4					N	N	N	O	N	N					
	Muret	5								N							
COULEUR MAILLOTS	Jaune	6															
	Bleue	7															
	Rouge	8															
	Verte	9															
	Blanche	10															
COMPETITION	Championnat	11															
	Coupe Haute-Garonne	12	O														
	Coupe de Printemps	13					N										
	Coupe Occitane	14															
	Challenge sportivité	15															

EQUIPE	ANNEE	COMPETITION	COULEUR MAILLOTS
TOURNEFEUILLE			
BEAUZELLE			
COLOMIERS			
LARDENNE		COUPE DE PRINTEMPS	
MURET			



29 - 30 - 31 MARS 2024 & 1 AVRIL 2024

TOURNOI DES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

FOOT À 11 - FOOT À 7 - WALKING FOOT



COMPLEXE SPORTIF DE LARDENNE - 153 bis avenue de lardenne 31100 Toulouse

